

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] =?UTF-

8?Q?installation_d=27une_usine_d=27enrobage_=C3=A0_chaud_=C3=A0_Roqu? = effort-des-Corbières

De : Schleich Nicole <nicole.thomasschleich@gmail.com>

Date : 29/09/2019 21:04

Pour : pref-enrobage-roquefortcorbieres@aude.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Par la présente, nous vous informons de notre opposition au projet d'installation d'une usine d'enrobage à chaud par l'entreprise Malet sur le territoire de la commune de Roquefort-des-Corbières.

Si nous avons acheté une maison à Roquefort-des-Corbières en 2011, c'est parce que nous avons été séduits par la beauté du village et de ses alentours, sa quiétude, l'odeur de la garrigue ... un endroit où il fait bon vivre et dans lequel on se sent bien.

Le projet d'implanter une usine d'enrobage à chaud à Roquefort nous inquiète fortement, car il va non seulement venir dénaturer notre belle commune, mais également apporter une série de nuisances à ses habitants :

- une pollution évidente : pollution des sols (et des végétaux), des eaux (superficielles et souterraines), de l'air (odeurs et gaz, sans compter l'envol des poussières - potentiellement cancérigènes - suite au vent très fort qui souffle dans le village), sonore (bruit et vibrations) et visuelle ;
- un impact certain sur la santé des riverains et des villages alentours. Comment ne pas penser avant tout aux enfants, et à ceux qui fréquentent l'école située non loin de la centrale projetée.....;
- des effets désastreux sur l'économie locale. L'installation de la centrale va malheureusement avoir pour effet une dégradation du cadre de vie et une dévalorisation du patrimoine local. Roquefort vit aussi grâce au tourisme, au travers d'un nombre important d'associations locales actives dans sa promotion et la défense de son patrimoine, de viticulteurs et de propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes, dont l'activité risque bien d'être mise à mal par le projet de l'entreprise Malet ;
- la pollution collatérale des vignes, de la nature, de nos abeilles aura des effets désastreux sur l'agriculture et la viticulture, risquant ainsi de bloquer les actions de valorisation en cours (conversion bio notamment) ; ce projet devrait-il signifier la fin de l'activité apicole dans notre beau village ?

Roquefort peut être considéré comme un des plus beaux villages du Parc Naturel de la Narbonnaise ... Pourquoi vouloir nous l'abîmer ?

Monsieur le Préfet, nous savons que la décision vous revient, et nous comptons vraiment sur votre compréhension. Ne laissez pas dénaturer notre village et protégez ses habitants !

En vous remerciant déjà pour votre bonne attention, nous vous prions de croire, Monsieur

le Préfet, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs

Nicole et Dominique Thomas-Schleich
rue de l'Adeline 6
11540 Roquefort-des-Corbières